



## Message du Conseil communal au Conseil général

Séance du 17 décembre 2019

### Aménagement de la TransAgglo – secteur halte Avry-Matran - Villars-sur-Glâne

#### Mesure 3M.06.02 du Plan d'agglomération 3<sup>ème</sup> génération (PA3)

##### 1. Projet

La TransAgglo est un axe structurant de mobilité douce dont le principe a été développé dans le cadre du Plan d'agglomération de 2<sup>ème</sup> génération (PA2) et qui a pour objectif de relier Avry à Düdingen. Elle traversera 7 communes sur une distance effective de 17 km. Elle doit améliorer le confort et la sécurité des usagers de mobilité douce dans leurs déplacements pendulaires et de loisirs.

La mesure 3M.06.02 du Plan d'agglomération de 3<sup>ème</sup> génération (PA3) prévoit de finaliser un tracé le long des voies CFF entre la halte d'Avry-Matran et Villars-sur-Glâne, d'adapter les gabarits des voies existantes et de réaliser les tracés manquant en tenant compte du contexte topographique ou de contraintes techniques.

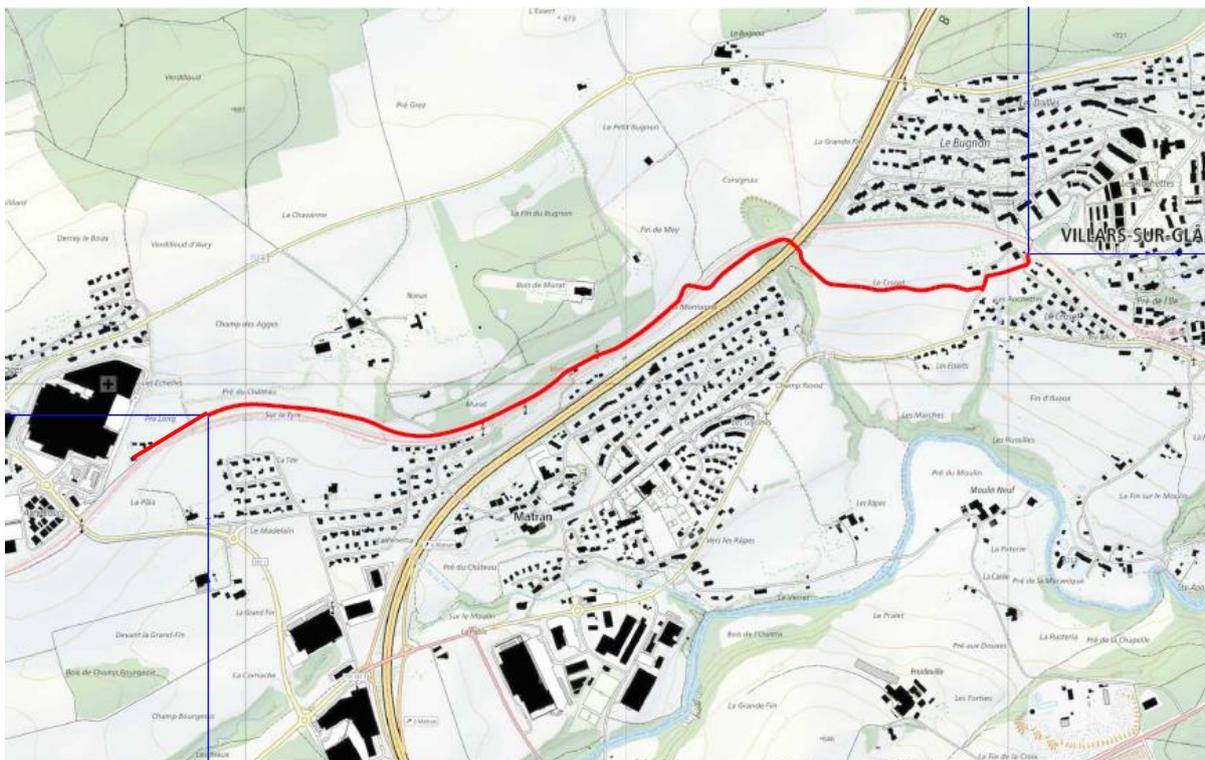
L'agglomération soutient fortement la réalisation de cet axe de mobilité douce puisque depuis 2016 sa directive de financement des mesures prévoit un subventionnement de 100% pour la TransAgglo.

Les communes d'Avry, Corminboeuf, Matran et Villars-sur-Glâne sont concernées par la mesure 3M.06.02. Dès 2015, ces 4 communes se sont réunies pour mandater une étude de faisabilité afin d'avoir suffisamment de précisions pour pouvoir l'inscrire en priorité A dans le PA3. Elles ont ensuite poursuivi le travail en octroyant un mandat d'ingénieur pour l'élaboration du projet.

Le début du tracé s'inscrit juste après la nouvelle halte d'Avry-Matran, au Nord des voies CFF, il se poursuit le long des voies CFF vers l'Est en s'adaptant au terrain naturel jusqu'à rejoindre la route existante qui dessert la gare de Matran. La route existante sera réaménagée avec le gabarit du profil type de la TransAgglo, puis le tracé traverse la ligne CFF au moyen d'un passage inférieur. Après ce passage inférieur, le tracé longe les voies de chemin de fer jusqu'au viaduc autoroutier où la TransAgglo profitera de ce même viaduc pour passer sous l'autoroute. Sur ce secteur de traversée sous le pont autoroutier il sera exécuté un mur de soutènement en vertu de la topographie du terrain. Le tracé continue en descente contre la limite de forêt pour ensuite traverser des champs sur la Commune de Villars-sur-Glâne tout en restant sur la même courbe de niveau. Le tronçon se termine par la liaison au passage inférieur existant de la ligne CFF du Croset, exploitant partiellement les routes existantes.

Afin de garantir un bon confort aux usagers, la pente longitudinale ne dépassera pas 6% sur toute la longueur du tronçon. Des aires de repos sont prévues le long du tronçon afin de garantir à l'utilisateur une place de détente.

Les coûts d'études ont été financés par le budget de fonctionnement des quatre communes, à part égales soit ¼ pour chacune d'entre elles. Ces coûts d'études sont également couverts par le subventionnement de l'agglomération. Les coûts de réalisation seront également répartis à parts égales selon le même mode.



## 2. Coût

Coût global du projet	CHF	9'000'000.-
Crédit demandé pour la Commune d'Avry (1/4 du montant global)	CHF	2'250'000.-
Intérêts passifs annuels sur le montant investi (taux 2% selon LCo)	CHF	45'000.-
Amortissement par un versement de subvention de l'Agglo sur présentation du décompte final	CHF	2'250'000.-

## 3. Proposition du Conseil

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter le projet d'aménagement de la TransAgglo – secteur halte Avry-Matran - Villars-sur-Glâne et d'approuver le crédit d'investissement demandé de CHF 2'250'000.- financé par un emprunt bancaire.